

Turquie : après les élections législatives, satisfactions et frustrations...

lundi 20 juin 2011, par [Jean Marcou](#)

À l'issue des élections législatives du 12 juin 2011, qui ont permis à l'AKP d'être reconduit à la tête du pays pour la troisième fois consécutive (cf. notre édition du 13 juin 2011), le temps est venu d'analyser la portée d'un résultat finalement plus complexe qu'il n'y paraît.

À bien des égards, le parlement 2011-2015 ressemblera beaucoup au parlement 2007-2011, avec un peu moins de députés AKP et MHP, et un peu plus de députés CHP et BDP. Cette structure quadripartite, comportant deux formations dominantes (l'AKP et le CHP) et deux formations secondaires (le MHP et le BDP), qui tend à faire ressembler le parlement turc à certains de ses homologues européens, conforte ces 4 formations désormais bien ancrées dans l'hémicycle. Mais leurs motifs initiaux de satisfactions ne sont pas exempts de zones d'ombre, et même parfois de frustrations.

À cet égard, la situation de l'AKP, grand vainqueur des élections, est significative. Rempporter une élection générale avec près de 50% des suffrages exprimés, après 9 ans d'exercice du pouvoir, voilà qui n'est pas chose courante ! Le problème est que ce triomphe ne donne pas au parti de Recep Tayyip Erdoğan ce qu'il souhaitait véritablement : une majorité renforcée des deux tiers lui permettant de réviser ou de renouveler la Constitution par la seule voie parlementaire. Avec 326 députés au parlement, non seulement l'AKP ne pourra pas faire adopter une nouvelle Constitution par voie parlementaire, mais il n'aura même pas la faculté de rééditer ce qu'il a réussi, l'année dernière : obtenir le vote d'une loi constitutionnelle par 330 députés au moins, et la faire ratifier par référendum. Rappelons que le projet de « Constitution civile » remonte en fait aux élections législatives de 2007, mais qu'il s'est enlisé, au cours de la précédente législature, du fait de l'absence de majorité renforcée susceptible de le faire aboutir. Si l'AKP veut véritablement renouveler la Constitution turque, il faudra qu'il se trouve des alliés au sein de la nouvelle assemblée. L'expérience prouve que l'entreprise n'est pas aisée et qu'elle suppose que l'on soit prêt à faire des compromis. Recep Tayyip Erdoğan sera donc contraint à être plus modeste et plus conciliant dans ses projets de transformation du système politique turc. Frustrant quand on vient de gagner les élections avec un score de 50% !

Certes, avec 25,9% des voix et un nombre de députés en augmentation (135 contre 112), le CHP avait des motifs de satisfaction au soir des élections du 12 juin, son leader, Kemal Kılıçdaroğlu, allant même jusqu'à évoquer à mots couverts un succès. Mais sans être véritablement pessimiste, on peut voir les choses tout autrement... Dimanche, le CHP a de nouveau perdu une élection générale, et malgré l'illusion de sa progression, cette défaite est sans appel. Elle montre que le parti kémaliste continue à apparaître comme une formation du passé, et qu'il ne parvient toujours pas à incarner une alternative d'avenir pour la Turquie. Pour la grande majorité des Turcs, qui n'adhèrent pas tous loin s'en faut aux valeurs de l'AKP, voter CHP c'est soutenir un retour à la situation qui présidait antérieurement aux transformations qu'a provoquées l'arrivée au pouvoir de Recep Tayyip Erdoğan. Dès lors, malgré des changements internes récents, l'incapacité du CHP à être une formation politique d'aujourd'hui, bloque aussi toute possibilité d'alternance en Turquie. Comme dans l'Espagne des années 1980 où voter pour le Parti populaire (une formation issue de l'Alliance populaire créée par des nostalgiques du franquisme) était ressenti par une partie de l'électorat comme un vote risquant de favoriser un retour à l'ancien régime, en Turquie aujourd'hui, beaucoup d'électeurs refusent de voter CHP parce que cela équivaldrait à soutenir un retour en arrière. Ainsi, malgré ses gains électoraux, « Gandhi Kemal » risque fort de devoir affronter des débats houleux au sein de sa formation qui n'apparaît toujours pas comme une alternative crédible à l'AKP. Frustrant quand on a fait son meilleur score depuis 34 ans...

On le disait à la dérive après les scandales qui ont conduit récemment une dizaine de ses responsables à démissionner pendant la campagne électorale, et il est toujours là. Avec 13% des voix, le MHP, en dépit d'un léger recul par rapport à 2007 (14,3%), a tout lieu d'être satisfait, puisqu'il conserve un groupe significatif de 53 députés au sein du parlement. Mais ce motif de satisfaction a aussi un goût amer pour des nationalistes turcs, qui après avoir participé à une coalition gouvernementale, il y a dix ans, rêvent, comme beaucoup de formations d'extrême-droite européennes, de se « notabiliser » et de se fondre dans le système représentatif. Or, ces élections confirment que la seule raison d'être de ce parti reste le rejet et la crispation nationalistes. Certes, le 6 juin dernier, lors d'un meeting de campagne à Diyarbakır (le premier dans cette ville depuis 16 ans), son leader Devlet Bahçeli, a cherché à tenir un discours plus citoyen et plus fraternel, à l'égard des Kurdes, mais s'il devait évoluer dans ce sens, on ne voit pas très bien ce qui différencierait cette formation, selon les cas, de l'AKP ou du CHP. Dans ces conditions, la voie politique du MHP est toujours aussi étroite et sans perspective. Frustrant quand on vient de sauver sa peau en la vendant chèrement...

Après avoir reconduit la stratégie des candidatures indépendantes, qui lui avait réussi en 2007, le BDP a presque doublé son nombre de sièges en 2011. Il dispose désormais d'un groupe de 36 députés (contre 22 en 2007), au sein duquel on compte des figures célèbres, notamment Leyla Zana, la « Pasionaria » de la cause kurde, élue députée en 1991 puis condamnée en 1994 à 15 ans de prison, ce qui lui vaudra le prix Sakharov décerné par le parlement européen, avant d'être libérée en 2004. Le BDP peut se targuer, en outre, d'avoir fait entrer au parlement turc le premier député syriaque chrétien, Erol Dora, dont il a soutenu la candidature indépendante à Mardin. Les Kurdes ont donc toutes les raisons d'être satisfaits et finalement assez peu de motifs de frustration, car ils ont obtenu tout ce que le système électoral actuel pouvait leur accorder. Ils se trouvent également dans une position charnière, qui risque de valoriser leur rôle dans le nouveau parlement. En effet, ils pourraient apporter à l'AKP les voix qui lui manquent pour réformer la Constitution. Mais il y a fort à parier qu'ils négocieront âprement un tel soutien, qui supposera par ailleurs du parti majoritaire qu'il abandonne sa rhétorique nationaliste de campagne électorale. Certes, au soir de sa victoire, Recep Tayyip Erdoğan a évoqué une nouvelle Constitution en faveur « des Turcs, des Kurdes » et même « des Roms ». Il lui reste donc à passer à l'action, et on peut parier qu'un groupe parlementaire kurde plus nombreux et doté de ténors éprouvés, saura le lui rappeler. La question kurde pourrait bien ainsi s'inviter au sommet de l'agenda politique post-électoral turc, car elle est en fait étroitement liée à l'idée de promouvoir enfin une « Constitution civile ».

Sources

Article original publié sur le site de l'OVIPoT le 14 juin 2011 sous le titre : [Turquie : après les élections législatives, satisfactions et frustrations...](#)